

15 mai 2021

## CONTRAT D'OBJECTIF ET DE PERFORMANCE (COP)

**Quand l'administration se targue d'un dialogue social très riche...**

Suite à la commande de nos ministères de tutelles (transition écologique / agriculture et alimentation) en date du 09 mars 2021, l'OFB doit réaliser son COP selon certains éléments de cadrage du gouvernement déclinés dans quatre objectifs (lettre des ministres [ici](#)).

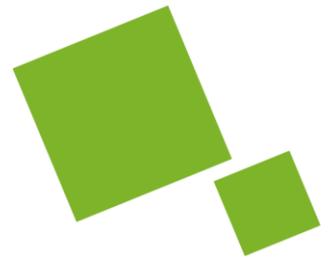
Un groupe de travail issu du conseil d'administration de l'OFB s'est réuni à deux reprises pour en élaborer les **orientations stratégiques**. Ces orientations devant être présentées au CA du 30 juin 2021.

Pour les **objectifs opérationnels**, sous prétexte de délai contraint, la direction de l'OFB a fait le choix de ne pas consulter les agents. La rédaction de ses objectifs est donc issue de la consultation des directions nationales et régionales et de 13 groupes thématiques internes représentant l'administration.

Conformément à la lettre ministérielle « Le directeur général veillera pour sa part à bien associer les instances représentatives du personnel. »

Dans ce cadre, toutes les organisations syndicales (OS) représentées au comité technique de l'OFB ont été invitées à participer à des groupes d'échange spécialisé (GES) :

- une première fois le mardi 06 avril 2021 (après-midi) : les documents ont été envoyés aux OS le jeudi 01 avril au soir (21 h 38). Sachant qu'un GES habillage était prévu le vendredi 02 avril après-midi et que le lundi 05 avril était férié, il était impossible d'en prendre réellement connaissance. Heureusement (ou malheureusement), les documents se limitaient au courrier des ministères, et d'un point d'information sur le contenu d'un COP. **Les OS se sont retrouvées devant une page blanche à s'interroger sur les attentes de l'administration en la matière (devait-on écrire le COP pour eux ?).**
- une seconde fois le mercredi 26 mai 2021 (matin) : les documents ont été envoyés aux OS le vendredi 21 mai, encore une fois au soir (20 h 18) et il était à nouveau impossible de les étudier correctement car le lundi 24 mai était férié et que des réunions avec l'administration étaient prévues le 25 mai. Surtout que cette fois ci, les documents présentés étaient plus étoffés, avec entre autres un document de 41 pages présentant



plusieurs objectifs opérationnels (1. Connaissance et expertise, 2. Police de l'environnement, 3. Appui aux politiques publiques, 4. Aires protégées et 5. Mobilisation des acteurs et des citoyens). Mais rien concernant le point 6 relatif à l'organisation de l'établissement (pourtant primordial pour le personnel, car c'est la base même du fonctionnement de l'établissement). En une demi-journée, le GES n'a donc pas pu tout aborder et l'administration propose aux OS de faire remonter leurs remarques par mail. Quel dialogue....

- une troisième réunion étaient prévue ce mercredi 15 juin à 14 h : Mais cette fois-ci les documents parviennent aux OS le jour même à 11 h 42 (suite à une interrogation du service DRH sur le fait que les OS n'avait rien reçu) et il est impossible de les étudier avant la réunion. L'administration nous déclare qu'elle avait juste prévu de « *présenter/balayer ce Chap 6 avec vous et vous laisser formuler vos remarques ultérieurement* ». Devant un tel manque de dialogue, le Sne-FSU a refusé de participer à ce GES « ou groupe de lecture » et en a demandé le report.

**Sur un sujet d'une telle importance pour l'avenir de chacun.e, le Sne-FSU ne prendra pas de position sans consulter ses adhérent.e.s et/ou a minima ses instances. On peut s'interroger sur une volonté délibérée qu'aurait l'administration à court-circuiter toute consultation pour imposer une nouvelle fois ses volontés et faire croire qu'il y a eu dialogue social. On se demande d'ailleurs si le comité technique de l'établissement sera consulté sur ce projet de COP ?**

N'hésitez pas à nous contacter

Ça suffit, place à l'humain



**Contactez votre section « Biodiversité »**

**Haut-de-France - Normandie**

stéphane.plessis@ofb.gouv.fr  
06 78 67 83 40

**Centre - Val-de-Loire - Ile-de-France - Outre-Mer**

sébastien.jacquillat@gmail.com  
06 34 04 63 29

**Bretagne - Pays-de-Loire**

becot.matthieu@wanadoo.fr  
06 14 16 19 81

**Nouvelle-Aquitaine**

js\_reynaud@hotmail.fr  
06 25 07 05 58

**Provence - Alpes - Côte d'Azur - Corse**

stéphanegarniersne@gmail.com  
06 70 81 78 84

**Grand-Est**

patrice.brenans@ofb.gouv.fr  
06 27 02 57 54

**Bourgogne - Franche-Comté**

sne-fsu@ofb.gouv.fr  
06 20 99 91 84

**Auvergne - Rhône-Alpes**

oriol.pierre@neuf.fr  
06 25 07 06 77

**Occitanie**

snesectionlr@gmail.com  
06 83 61 17 37

**Co-secrétaires de la branche « Biodiversité »**

Isabelle HEBA                      Pascal WANHEM  
06 69 31 37 36                      06 20 99 91 84  
[isabelle.heba@gmail.com](mailto:isabelle.heba@gmail.com)                      [wanhem.sne@gmail.com](mailto:wanhem.sne@gmail.com)

**Adhérez au SNE-FSU**

Le SNE, un syndicat de la FSU

